



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET
COMMUNICATIONS

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IDA)

PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN AU CAP-HAÏTIEN
(CHUD – P168951)

DP-002-CHUD/2020

Avis à Manifestation d'Intérêt

Recrutement d'une firme pour le Projet d'Aménagement de la Section Picolet du Bord de Mer du Cap Haïtien

Le Gouvernement de la République d'Haïti représenté par le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) a obtenu un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet de Développement Urbain au Cap-Haïtien (CHUD). Une partie de ce financement servira à payer les dépenses prévues au titre d'un contrat de Services de Consultant pour la Sélection d'une Firme en vue de la Réalisation du ***Projet d'Aménagement de la Section Picolet du Bord de Mer du Cap Haïtien.***

Le Maître d'Ouvrage, par le biais de l'Unité Centrale d'Exécution (UCE), invite les Candidats admissibles à manifester leur intérêt. Ceux qui sont intéressés devront fournir les informations concernant leur expérience dans la prestation de services analogues dans des conditions similaires à celles d'Haïti, en vue de démontrer qu'ils sont disponibles et ont la capacité suffisante pour fournir les services requis. Les critères de sélection du Consultant sont entre autres :

1. Expérience internationale dans des pays tropicaux de développement ;
2. Expérience en matière d'évaluation des risques et de stratégies d'atténuation, avec un accent particulier sur les inondations, les érosions, l'hydrodynamique et les structures côtières ;
3. Expérience d'engagement communautaire et planification participative ;
4. Expérience de réhabilitation de bord de mer et/ou expérience dans des projets d'espace public ;
5. Expérience dans la supervision de la construction de projets similaires.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts telles que décrites dans les paragraphes 3.14 et suivants, du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », daté du 1^{er} Juillet 2016 révisé Novembre 2017 sont applicables.

Un Consultant sera recruté selon la Méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les TDRs de la mission et des informations complémentaires aux adresses électroniques ci-dessous de 8 : 30 A. M. à 3 : 30 P.M. du lundi au vendredi.

Les Dossiers de candidature seront reçus par voie électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le vendredi 26 juin 2020 à douze (12) heures P. M. (heure locale).

A l'Attention de : Monsieur Robenson Jonas LÉGER, Ing., Coordonnateur

Tél. : 4153-3450

Courriel : rjleger@yahoo.fr / ucemtptc@gmail.com

Nader JOISÉUS, Ing.
Ministre